

LETTRE de Mmes la Directrice de la CROIX ROUGE et de la SUP
PLIEURE de l'IMMACULEE CONCEPTION relatives à une réduction du prix de
l'eau

Le Maire donne lecture des lettres.

1°) Saint-Denis, le 11 Février 1958

./...

1°) CROIX ROUGE FRANCAISE

Section Départementale

Ile de la Réunion

Saint-Denis, le 11 Février 1958
14, rue Ste-Marie

Monsieur le Maire,

Je sollicite de votre bienveillance le dégrèvement partiel
pour la consommation de l'eau de la Crèche, située 3 rue Roland Garros
et du dispensaire, situé 14 rue Ste-Marie. Ces deux établissements sont
reconnus d'utilité publique.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mon res-
pect./.

La Directrice,
Signé: Sr M. Denise.

ATT

Le MAIRE. - A cet effet, Madame JASMIN, Agent Principal des P.T.T. de Sainte-Clotilde, nous a fait parvenir l'engagement suivant:

Sainte-Clotilde, le 25 Février 1958

Madame Stéphanie J A S M I N
Agent Principal des P.T.T. (Ste-Clotilde)

à Monsieur le MAIRE - SAINT-DENIS -

Monsieur le Maire,

Comme suite à l'entretien que nous avons eu ces jours derniers, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je m'engage à louer à la Commune de St-Denis pour une durée de 18 ans, pour l'installation d'un bureau de poste, une pièce ayant fait l'objet de la visite des Domaines et dont la location a été fixée par eux à 6.000 Fr.

Je m'engage, en outre, au cas où j'aurai à quitter Sainte-Clotilde de mettre gratuitement à la disposition du nouveau Receveur une autre pièce au titre de logement.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations./.

Signé: S. JASMIN.

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à prendre l'engagement demandé par Monsieur le Directeur des P.T.T.

*Commissaire
St-Denis, le 14 Mai 1958
P. le Préfet et les délégués
de l'Administration Générale
Signé: R. Peltier*

*Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
St-Denis le 20 Mai 1958
P. le Secrétaire Général
Le Chef de Bureau Obligé
Signé: R. Peltier*